

 <p>académie Besançon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Jura</p>	<p>Charte départementale pour la mise en œuvre et le suivi des parcours éducatifs : parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen, parcours éducatif de santé</p> <p>DSDEN du Jura</p>
---	--

La DSDEN du Jura a souhaité se doter d'un outil numérique simple, harmonisé, permettant de garder la mémoire du parcours éducatif des enfants au cours de leur scolarité primaire, et de transmettre facilement ces informations aux établissements du second degré, renforçant ainsi la continuité des apprentissages. Cet outil sera mis à disposition de toutes les écoles à partir de la rentrée 2018, au moment où les équipes enseignantes commenceront à mettre en œuvre leur projet d'école pour la période 2018-2021. Il sera communiqué pour information à l'ensemble des collèges publics du département.

1. La notion de parcours

Lorsqu'on parle de parcours éducatif, il s'agit du parcours de l'élève - voire du parcours de l'enfant - dans et possiblement hors l'école.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé sont à mettre en place dès le CP, mais il est possible d'initier la démarche dès la moyenne section de maternelle. Ces parcours visent à développer les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et à donner du sens aux apprentissages.

2. Les outils de suivi

On distinguera deux outils de suivi de ces parcours : l'un individuel, l'autre collectif.

2.1 Outil individuel de l'élève

1. un outil pour la durée du cycle (*au-delà, cet outil devient lourd, encombrant, il aura subi les outrages du temps et ne sera plus suffisamment attractif pour l'élève*)
2. un outil adapté selon l'âge des élèves (*pochette ou portfolio pour les élèves de cycle 2, portfolio ou classeur pour les élèves de cycle 3*)
3. un outil de recueil, un outil mémoire mais aussi un outil de travail pour mettre en lien les expériences vécues qui feront alors sens (*regroupement par artiste, par genre, mise en parallèle de divers règlements, par exemple*)
4. un outil évolutif, qui permette à l'élève de s'impliquer dans le processus d'appropriation, par une réorganisation progressive des traces accumulées pour constituer de nouvelles catégorisations (*d'abord par domaine artistique pour parvenir plus tard à des mouvements artistiques ...*)
5. un outil personnalisable où l'élève a un degré de liberté, d'autonomie pour insérer des traces personnelles (*remarques personnelles, récit de voyage, objet choisi, trace d'un vécu avec sa famille ...*)
6. un outil qui favorisera l'identification par l'élève de ce qu'il sait, de ce qu'il a appris, et qui permettra à l'enseignant d'évaluer ce dont l'élève a pris conscience
7. un outil qui autorise aussi l'insertion de traces collectives et qui pourrait aussi intégrer des contenus significatifs issus des cahiers d'histoire et géographie (frise, carte), d'enseignement moral et civique, de sciences et technologie, de poésie-chant, de langues vivantes étrangères
8. un outil qui collecte les expériences vécues dans et possiblement hors l'école

2.2 Outil collectif de suivi de parcours par l'équipe enseignante

1. un outil collectif suivant chaque cohorte d'élèves (tableur numérique vierge en pièce jointe)
2. un outil synthétique rendant compte uniquement de quelques expériences, rencontres, connaissances qui ont été approfondies en classe ou qui se sont avérées marquantes pour les élèves (faire des choix, ne pas être exhaustif, être factuel, concis et précis)
3. un outil renseigné de manière succincte (cf. exemples dans le tableur numérique complété)
4. un outil mémoire pour l'équipe enseignante et pour l'enfant (notamment pour celui qui déménage et intègre une nouvelle école du département)
5. un outil facilement transmissible au prochain enseignant, puis au collège
6. un outil diagnostique pour l'équipe enseignante qui pourra décider collectivement des projets ultérieurs à programmer afin de parvenir à un parcours riche et diversifié
7. un outil affichable en salle des maîtres

3. Mise en œuvre concrète

La mise en place d'outils individuels pour chaque élève est laissée à l'initiative de chaque équipe enseignante qui décidera du support, de sa forme, de son contenu, de sa durée.

Au sein de chaque école, un fichier numérique sera ouvert pour chaque cohorte d'élèves, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent (fichier des élèves nés en 2008, fichier des élèves nés en 2009, fichier des élèves nés en 2010, etc). A terme il sera seulement nécessaire d'ouvrir un nouveau fichier pour la cohorte des élèves entrant pour la première fois à l'école.

Ce fichier est composé de trois pages : une par parcours.

Il sera renseigné au moins deux fois par an, par l'enseignant de la classe ou les enseignants en charge d'un même niveau dans les écoles de plus grande importance ; les élèves pourront être associés à ce travail.

Il conviendra d'adopter une formulation courte pour garder une bonne lisibilité du tableau et ne pas alourdir la tâche (par exemple : *conférence « les réseaux sociaux, droits et devoirs de l'utilisateur »*)

Les projets partenariaux, qui sont à mettre en œuvre au moins une fois par cycle, figureront en caractères gras (**« le bal moderne » avec la chorégraphe Marion Levy**)

La participation à des dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux apparaîtra en couleur (*Ecole et Cinéma « l'étrange Noël de M. Jack » de Tim Burton » ; JM France « Tambours ! » par l'esprit frappeur ; Côté Cour « j'ai trop peur » par la Cie Kairos, les petits artistes de la mémoire, Capteurs d'images*)

Un exemplaire du fichier des élèves parvenus en fin de CM2 sera transmis au collège de secteur lors des commissions de liaison de fin d'année, une copie numérique ou papier pourra être remise à chaque élève quittant l'école.

4. Ressources complémentaires

Les enseignants pourront utilement se référer au document joint en annexe « les parcours éducatifs ... une mise en perspective », ainsi qu'aux fiches ressources du site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid101019/les-parcours-educatifs-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html>

5. Accompagnement

Les enseignants n'hésiteront pas à solliciter les conseillers pédagogiques départementaux spécialisés ainsi que les conseillers pédagogiques de circonscription pour les accompagner dans leur réflexion et dans la construction de projets.

Les enseignants référents pour les usages du numérique pourront être utilement sollicités lorsque les équipes enseignantes souhaiteront aller au-delà de l'outil proposé (par exemple : création d'hyperliens vers des documents iconographiques, sonores ou écrits).

Enfin, les maîtres-formateurs pourront relayer cette charte auprès de leurs collègues dans l'école où ils exercent, et auprès des professeurs des écoles stagiaires.